

**Appel à communications**  
**Journées d'étude « Le capital économique dans tous ses états »**  
21-22 novembre 2024, Paris (site CNRS Pouchet)

**Organisées par le RT5**

Comité d'organisation : Sofia Aouani, Amélie Beaumont, Pauline Clech, Martine Court, Antoine Dain, Gilles Laferté, Eve Meuret-Campfort, Séverine Misset, Ana Perrin-Heredia, Hugo Wajnszok.

À la suite des travaux de Pierre Bourdieu, la notion de capital, empruntée aux sciences économiques, a acquis une place centrale en sociologie. Déclinée en différentes espèces, elle renvoie à une grande diversité de ressources qui contribuent à définir la position sociale des individus, qu'il s'agisse de capitaux spécifiques aux différents champs (scientifique, religieux, scolaire...) ou de ceux supposés « agissants dans chacun d'eux » (Bourdieu, 1984), tels que le capital économique, le capital culturel et le capital social.

Parmi ces trois derniers, le capital économique se différencie par son efficacité sociale. Pierre Bourdieu l'identifie déjà comme, non seulement la « condition de toutes les formes d'accumulation de toute autre espèce de capital possible », mais aussi « ce dans quoi n'importe quelle autre acquisition pourra être reconvertie » (Bourdieu, 2016, p. 246), cette convertibilité acquérant d'autant plus de poids qu'elle se réalise dans un contexte d'accroissement des inégalités de patrimoine (Piketty, 2013). La force du capital économique, au regard du capital culturel ou social, réside également dans la clarté apparente de son objectivation : le capital des grandes fortunes et celui des ouvriers se différencient plus aisément que n'importe quel autre type de capitaux. De fait, le capital économique se distingue par la simplicité de sa définition, renvoyant aux seules « ressources financières et patrimoniales, mobilières et immobilières, d'un individu » (Coulangeon, 2010), à son « patrimoine matériel [aussi bien qu'à] ses revenus » (Jourdain et Naulin, 2019). Ainsi ramenée à une simple mesure chiffrée de la richesse monétaire, cette notion apparaît d'autant plus opératoire sociologiquement que l'on peut ensuite facilement en analyser les effets sur la stratification sociale.

Pourtant, ces conceptions routinisées de la notion de capital économique, encore largement héritières des sciences éponymes, méritent d'être interrogées, ne serait-ce que parce qu'elles ne laissent que peu de place et de prises à la diversité de ses formes et usages sociaux, parce qu'elles contribuent à occulter la pluralité des modes de domination qu'engage la détention de ce type de capital et parce qu'elles tendent à passer sous silence tout le travail symbolique de légitimation qui les accompagne (Bourdieu, 1994 ; Sherman 2017 ; Politix, 2023). Elles contrastent en cela avec la richesse des discussions autour du capital culturel, envisagé de façon bien moins monolithique : au-delà de ses différents états (incorporé, institutionnalisé...), ce dernier peut en effet prendre diverses formes, dont l'articulation, la légitimité et les possibilités de valorisation sont au cœur de luttes de positionnement complexes entre groupes sociaux (Serre, 2012).

Ces journées d'études invitent à explorer, de la même manière, le capital économique, sans le réduire à son seul volume ou à sa structure, mais en le réinscrivant dans la variété des dimensions de l'activité sociale, en investiguant les différentes formes possibles de son accumulation, de sa valorisation, de sa mobilisation ou de sa reproduction (Bessière, Gollac, 2020), et en prêtant attention aux transformations éventuelles des modes de domination économique, ainsi qu'aux échelles pertinentes pour les saisir (Wagner, 2011). L'objectif est ainsi de nourrir la sociologie des classes sociales à partir d'un usage plus réflexif de la notion de capital économique.

Pour ce faire, quatre axes de questionnement sont envisagés :

### **Axe 1 : Comment saisir le « capital économique » ? Définitions, états, méthodes**

Une première piste de réflexion consiste à revenir sur la définition du capital économique. Comment l'envisager autrement que comme un simple flux ou stock de ressources monétaires ? Comment en saisir la pluralité des états ? Quelles méthodes permettent de le mesurer ?

Tout d'abord, les propositions peuvent rendre compte de la diversité des formes que prennent les ressources économiques. Dans nos sociétés, le capital économique apparaît fortement institutionnalisé et objectivé, mais l'évidence de cette définition contribue à sa naturalisation, masquant pour partie de quoi est fait ce capital, ce qui le fonde et le caractérise. Peut-on identifier des sous-catégories du capital économique prenant en compte ses multiples matérialités ? L'épargne, par exemple, n'est pas toujours monétaire mais peut être solidifiée ou « réifiée » (Bourdieu, 1963 ; Saiag, 2011), prenant la forme d'un « investissement » dans des matériaux de construction, du matériel professionnel (*ibid.*) ou des denrées alimentaires (Perrin-Heredia, 2019) – autant de pratiques d'*épargne en nature* déjà identifiées et dont l'étendue reste à mieux déterminer.

Au-delà de ces formes objectivées, serait-il possible de parler d'un état *incorporé* du capital économique ? La capacité à reconnaître et valoriser des compétences qui ne sont pas « certifiées » (Bernard, 2012), la capacité à mettre en valeur un patrimoine professionnel agricole (Champagne, 1987 ; Laferté, 2018) ou à « sentir » de « bons clients » (Herlin-Giret, 2019a) pourraient en être des exemples, de même que des « dispositions ajustées au système économique » (Champagne et Christin, 2012, p. 137) comme le « sens des affaires », la « bosse du commerce » (*ibid.*) ou le « goût pour l'entrepreneuriat » (Flécher, 2023).

Au sein du capital économique, on pourrait aussi distinguer la plus ou moins grande force de *illusio* économique ou, comme le faisait Pierre Bourdieu pour le capital social, les ressources « actuelles » et « potentielles » (Bourdieu, 1980). La perspective de pouvoir accéder à des ressources économiques, à terme ou en cas de besoin, peut en effet structurer les comportements individuels au même titre que l'argent effectivement *possédé*. Il semble pertinent de tenir compte, par exemple, du patrimoine que les individus s'attendent à recevoir (Gollac, 2013), des augmentations de revenus qu'ils s'estiment en droit d'espérer, ou des aides familiales sur lesquelles ils savent pouvoir compter. Plus largement, la prise en compte de la dimension subjective du capital

économique amène à se pencher sur les effets de la perte de capital sur le sentiment de déclassement (de Ruyg, 2021), sur les horizons perçus comme fermés (Duvoux, 2023), ou encore sur les manières de compter des individus que permet de saisir l'ethno-comptabilité (Cottureau, Marzok, 2012 ; Blavier, 2018 ; Pruvost, 2024).

## **Axe 2 : Le travail du capital économique**

Plusieurs recherches récentes ont permis d'avancer dans la conceptualisation du capital économique à partir de la notion de travail, dans la suite du premier mouvement féministe consistant à considérer les activités domestiques comme un travail (Delphy, 1970). En analysant les opérations que réalisent les acteurs pour s'appropriier et tirer parti du capital économique, on peut repenser la distinction entre pratiques d'accumulation et usages, qui reprend en fait la différence très économique entre recettes et dépenses. Des notions comme le travail de style de vie chez Rachel Sherman (2017), le travail immobilier chez Lorraine Bozouls (2019) ou le travail du capital chez Camille Herlin-Giret (2019b) permettent ainsi de comprendre comment le type de ressources que possèdent les ménages et les manières dont celles-ci sont investies participent de leurs stratégies de reproduction.

Si la notion de travail a surtout été mobilisée dans des recherches consacrées aux classes supérieures, voire aux élites – milieux où le capital économique est particulièrement abondant – elle peut aussi être utile pour penser les pratiques économiques d'autres groupes sociaux. Le travail de subsistance identifié par le collectif Rosa Bonheur (2019) pour rendre compte des pratiques des classes populaires précarisées ou le travail de consommation des femmes de la Belle Époque étudié par Anaïs Albert (2021) en donnent des exemples.

Lors de ces journées, nous souhaiterions prolonger ces réflexions en suscitant des communications qui interrogent la manière dont est réalisé ce travail du capital économique et les personnes qui s'y emploient à différents endroits de l'espace social. On peut en particulier s'intéresser à la division sexuelle de ce travail du capital (Bessière, Gollac, 2020), ainsi qu'aux modalités de sa délégation. Plus généralement, quelles sont les formes de travail que les individus ou les ménages mettent en œuvre à partir des largesses ou des contraintes de leur capital économique, pour le valoriser, le constituer ou le préserver ? Qui sont les individus enrôlés dans ce travail ? Dans quels espaces ce travail se déploie-t-il ? Quelles sont les compétences nécessaires et les tâches réalisées concrètement ?

## **Axe 3 : La légitimité du capital économique en question**

Le capital économique est marqué par son origine. Les travaux de Viviana Zelizer (2005) ont montré que l'argent gagné par les aides sociales, l'héritage ou le travail n'est pas affecté aux mêmes dépenses, charriant ainsi un ensemble d'obligations morales dans son utilisation. Les recherches de Michel et Monique Pinçon-Charlot (1994) ont quant à elles mis en évidence comment les propriétés sociales des individus influent sur la légitimité perçue de leur capital économique et sur les espaces de sociabilité auxquels ce dernier donne accès.

Dans la lignée de ces analyses, cet axe invite à explorer le pouvoir social du capital économique. La double polarité identifiée pour le capital culturel (légitime/illégitime) est-elle aussi pertinente dans le cas du capital économique ? Comment les logiques de distinction, la morale et les autres capitaux (culturel, social, symbolique) s'articulent-ils pour donner une valeur différenciée à l'argent et aux possessions matérielles ? On peut également penser que les degrés de légitimité du capital économique font varier la valeur de celui-ci et son efficacité sociale selon les contextes d'interactions, les champs et les groupes sociaux.

Ces questionnements pourront en particulier guider des présentations portant sur la consommation (éventuellement ostentatoire) et le style de vie, au croisement des capitaux économique et culturel. Ils pourront être abordés dans une perspective intersectionnelle, en dépliant l'effet du genre, de la race ou de la sexualité sur la valeur du capital économique. Enfin, les communications pourront étudier les processus de légitimation/dé légitimation du capital économique de façon diachronique, en s'intéressant aux évolutions de sa convertibilité et de sa justification au cours du temps (Herlin-Giret, 2019b, Politix, 2023).

#### **Axe 4 : Les espaces-temps du capital économique**

Un quatrième axe de l'appel à communication invite à s'interroger sur la variabilité dans l'espace et dans le temps du capital économique et de sa (ses) valeur(s). Comment l'espace géographique contribue-t-il à donner forme au capital économique (et réciproquement) ? Quels sont les effets du temps sur sa valeur ?

L'espace géographique constitue une ressource pour l'accumulation du capital économique (Zalio, 2004). À ce titre, plusieurs travaux mettent en évidence les dimensions spatiales des dynamiques d'enrichissement, à l'instar des formes d'embourgeoisement agricole (Laferté, 2018) ou de la valorisation immobilière dans les quartiers gentrifiés (Collet, 2015). En outre, l'espace se nourrit du pouvoir de mobilité autant qu'il le renforce, comme en témoignent les pratiques d'évasion fiscale (Zucman, 2017). En retour, comment le capital économique détermine-t-il les chances d'accès aux différents espaces, ainsi que les usages récréatifs et résidentiels qui en sont faits ? Dans le prolongement de la thèse de la polarisation territoriale entre espaces en déclin et espaces attractifs (Sassen, 1996), les communications pourront interroger le rôle du capital économique dans la hiérarchisation de l'espace géographique (Ripoll, 2013) à l'instar de travaux outre-atlantique (Jacoby, 2021 ; Farrell, 2019).

La valeur économique du capital économique est également susceptible d'évoluer dans le temps. Si les sciences économiques possèdent des outils pour tenir compte des effets du temps sur le capital (taux d'intérêts, rendement, etc.), la sociologie ne permet-elle pas d'envisager d'autres modalités de (dé)valorisation du capital économique ? Les journées d'études permettront par exemple de discuter du rôle des politiques publiques dans les modalités historiques de (dé)monétisation des capitaux ou des paris sur le temps qui sont faits par les agents pour asseoir une position économique, et qui dépendent des combinaisons de capitaux à disposition. À ce titre, si l'ancienneté du capital économique comme principe d'accès à des positions de pouvoir est souvent analysée pour les classes

dominantes (Denord *et al.*, 2011), d'autres observations sont également possibles, comme dans le cas de membres des classes moyennes diplômées, s'installant à leur compte comme bergers en tirant parti du redéploiement des politiques publiques vers des enjeux écologiques (Sénéchal, 2023). À l'inverse, certains publics ne peuvent que difficilement faire face aux transformations des politiques publiques en matière de retraite, de santé ou d'emploi (Deville, 2023). Comment ces transformations temporelles affectent-elles les stratégies de reproduction des individus et des ménages ?

Au croisement des effets de la variabilité dans le temps et dans l'espace de la valeur du capital économique, les communications interrogeant l'effet intra et intergénérationnel d'une migration transnationale (Bréant *et al.*, 2018 ; Bidet, 2018) seront les bienvenues.

### **Modalités pratiques de réponse à l'appel**

D'une longueur maximale d'une page, les propositions, qui peuvent relever de différentes disciplines des sciences sociales, s'attacheront à décrire l'objet de la communication, les matériaux empiriques mobilisés et les résultats principaux. Il est également attendu que soit précisément défini l'usage fait de la notion de capital économique.

Les propositions incluront en début de document les éléments suivants : auteur·rice(s), discipline, statut, établissement(s) et laboratoire(s) de rattachement, adresse électronique, proposition d'axe(s) de rattachement (facultatif).

Les propositions sont à envoyer à l'adresse : [jecapitaleconomique@gmail.com](mailto:jecapitaleconomique@gmail.com).

### **Calendrier**

15 avril 2024 : date limite d'envoi des propositions de communication

17 mai 2024 : réponses aux propositions

15 octobre 2024 : envoi des textes des communications

21-22 novembre 2024 : journées d'études

### **Bibliographie**

Albert A. (2021), *La Vie à crédit. La consommation des classes populaires à Paris (années 1880-1920)*, Paris, Éditions de la Sorbonne.

Bernard L. (2012), « Le capital culturel non certifié comme mode d'accès aux classes moyennes. L'entregent des agents immobiliers », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 191-192, p. 68-85.

Bessière C., Gollac S. (2020), *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*, Paris, La Découverte.

Blavier P. (2018), « Les réaménagements de la consommation en contexte de récession », *Revue française de sociologie*, vol. 59, n°1, p. 7-36.

Bourdieu P. (1963), « La société traditionnelle : Attitude à l'égard du temps et conduite économique », *Sociologie du travail*, 5, n°1, p. 24-44.

Bourdieu P. (1974), « Avenir de classe et causalité du probable », *Revue française de sociologie*, 15, n° 1, p. 3-42.

Bourdieu P. (1980), « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 31, p. 2-3.

Bourdieu P. (1984). « Espace social et genèse des “classes” », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 52, p. 3-14.

Bourdieu P. (1994), « Stratégies de reproduction et modes de domination », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, 105, p. 3-12.

Bourdieu P. (2015), *Sur l'État : Cours au collège de France*, Paris, Points.

Bozouls L. (2018), « “Et si le luxe c'était l'espace ?”. Le rôle de l'espace du logement dans la socialisation des classes supérieures du pôle privé », *Sociétés contemporaines*, n°115, p. 151-179.

Bréant H., Chauvin S. et Portilla A. (2018), « Les migrations internationales à l'épreuve du capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 225 (5), p. 8-13.

Champagne P. (1987), « Capital culturel et patrimoine économique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 69, p. 51-66.

Champagne P., Christin O. (2012), *Pierre Bourdieu : une initiation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

Collet A. (2015), *Rester bourgeois : les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, La Découverte.

Cottureau A., Marzok M. M. (2012), *Une famille andalouse : ethno-comptabilité d'une économie invisible*, Saint-Denis, Bouchène.

Coulangeon P. (2010), « Capital », dans Paugam S. (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France.

Delphy C. (1970), « L'ennemi principal », *Partisans*, « Libération des femmes, année zéro », n°54-55, p. 157-172.

Denord F., Lagneau-Ymonet P., Thine S. (2011), « Le champ du pouvoir en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 190, p. 24-57.

Deville C. (2023), *L'État social à distance. Dématérialisation et accès aux droits des classes populaires rurales*, Vulaines sur Seine, Éditions du Croquant.

Duvoux N. (2023), *L'avenir confisqué. Inégalités de temps vécu, classes sociales et patrimoine*, Paris, PUF.

Farrell J. (2020), *Billionaire Wilderness: The Ultra-Wealthy and the Remaking of the American West*, Princeton University Press.

Flécher M. (2023), « Des cadres en quête de prestige. L'engagement entrepreneurial des créateurs et créatrices de start-up », *Formation emploi*, 161, n° 1, p. 83-102.

Geertz C., Cefaï D. (2003), *Le souk de Sefrou: sur l'économie de bazar*, Saint-Denis, Bouchène.

Gollac S. (2013), « Les ambiguïtés de l'aïnesse masculine. Transferts patrimoniaux et transmission du statut social de génération en génération », *Revue française de sociologie*, 54, 4, p. 709-738.

Herlin-Giret C. (2019a), « Les senteurs de l'argent. Identifier les "bons" clients sur le marché du conseil patrimonial », *Revue française de sociologie*, 60, n° 4, p. 567-594.

Herlin-Giret C. (2019b), *Rester riche. Enquête sur les gestionnaires de fortune et leurs clients*, Lormont, Le Bord de l'Eau.

Jacoby K. (2021), *Crimes contre la nature: voleurs, squatters et braconniers l'histoire cachée de la conservation de la nature aux États-Unis*, Toulouse, Anacharsis.

Jourdain A., Naulin S. (2019), *La sociologie de Pierre Bourdieu*, Paris, Armand Colin.

Laferté G. (2018), *L'embourgeoisement. Une enquête chez les céréaliers*, Paris, Raisons d'Agir.

Perrin-Heredia A. (2019), « L'épargne des invisibles », *Regards croisés sur l'économie*, 24, p. 71-81.

Pinçon M., Pinçon-Charlot M. (1994), « L'aristocratie et la bourgeoisie au bord de la mer. La dynamique urbaine de Deauville », *Genèses*, n°16, p. 69-93.

Piketty T. (2013), *Le capital au XXIe siècle*, Paris, Seuil.

Politix (2023), *Dominer par l'argent*, n°140.

Pruvost G. (2024), *La subsistance au quotidien. Conter ce qui compte*, La Découverte.

Ripoll F. (2013), « Quelle dimension spatiale des structures sociales chez Bourdieu? Localisations résidentielles et jeux d'échelles dans *La Distinction* », dans Duval J., Coulangeon P. (dir.), *Trente ans après La Distinction, de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, p. 365-377.

Rosa Bonheur Collectif (2019), *La ville vue d'en bas: travail et production de l'espace populaire*, Paris, Éditions Amsterdam.

Rugy A. de (2021), *Changer de vie: une étude sur les bifurcations descendantes et la critique des formes de vie*, Thèse de doctorat, Université Paris 10.

Saiag H. (2011), « Les pratiques financières des milieux populaires de Rosario (Argentine) à l'aune du démantèlement du rapport salarial fordiste », *Revue Française de Socio-Économie*, 8, n° 2, p. 9-30.

Sassen S. (1996), *La ville globale. New York. Londres. Tokyo. Paris*, Descartes&Cie.

Sénéchal G. (2023), « Garder un troupeau et sauvegarder la nature ? Nouveaux.lles entrant.es et ancien.nes berger.es face à l'écologisation du travail de garde en alpage », Journées d'études « Écologie et classes sociales », ENS Ulm, Campus Jourdan.

Serre D. (2012), « Le capital culturel dans tous ses états », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 191-192, n° 1, p. 4-13.

Sherman R. (2017), *Uneasy street. The Anxieties of Affluence*, Princeton, Princeton University Press

Surak K. (2023), *The Golden Passport: Global Mobility for Millionaires*, Harvard University Press.

Wagner A.C. (2011), « Les classes dominantes à l'épreuve de la mondialisation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 190, n° 5, p. 4-9.

Weber F. (2023), « Séparation des scènes sociales et pratiques ordinaires du calcul. À la recherche des raisonnements indigènes », dans Weber F., Ménant F. et Coquery N. (dir.), *Écrire, compter, mesurer : du Moyen Âge aux bouleversements actuels*, Paris, Éditions Rue d'Ulm.

Zalio P.-P. (2004), « Espaces de l'activité économique », *Genèses*, n°56, p. 2-3.

Zelizer V. (2005), *La signification sociale de l'argent*, Paris, Seuil.

Zucman G. (2017), *La richesse cachée des nations. Enquête sur les paradis fiscaux*, nouvelle éd. revue et augmentée, Paris, Seuil.